Réunion du 2 septembre 2026

Absent : néant
Secrétaire : Julien REVEILLON

TULLE'AGGLO :
Il faut désigner un membre à la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)
Pour info, jamais réuni sur le dernier mandat. Si transfert d'une compétence de la Commune à Tulle Agglo, il faut déterminer un montant et le soustraire à la dotation de compensation versée.
Les grosses communes ont deux ou plusieurs représentants. Gérard TOURNEIX y siégeait au mandat précédent. Alain SENTIER est élu (désigné) par les membres du Conseil Municipal.

NATURA 2000
Renouvellement de l'animation à prévoir pour 2 ou 3 ans. Sujet : la biodiversité, des sorties pédagogiques, de spécialistes, des scientifiques, des inventaires, des contrats forestiers avec les propriétaires, etc. A la fin de chaque animation, il y a un bilan.
Consultation en amont nécessaire car renouvellement d'animation. Le CPIE principalement répond à la consultation. La dernière est achevée depuis le 30 juin 2026. La Région doit préciser si c'est pour 2 ou 3 ans.
La Région instruit pour le compte de l'Europe qui est le financeur (à hauteur de 80 %)
Au prochain conseil : 1 ou des propositions.

Forêt de Chadon
L'ONF prévoit la coupe, pour des raisons sanitaires, d'une parcelle en taillis de châtaigniers (5,6 ha), avec vente en "bois façonnés" (dans un 1er temps). Parcelle numéro 6.
Pour rappel, la Commune l'a en gestion, mais elle appartient aux habitants des villages (Mars, La Bitarelle, Touzac et le Bourg). Le droit est lié à un feu (un foyer)
Le conseil donne pouvoir à l'ONF (via délibération) comme pour la précédente vente.

Travaux de voirie :
Travaux d'aménagement de sécurisation de l'accès à la défense incendie du Breuil (lotissement) :

Installation	*350*	82,28	880,25	350
Canalisation PVC	*840*	877,56	1 149,24	1 716
Regard béton	*250*	228,54	199,90	250
Cadre et grille fonte	*160*	182,83	136,09	150
Béton	*180*	274,25	255,06	300
Préparation support	*280*	866,60	793,80	1 260
GNT 0/31,5	*400*	433,10	942,50	700
Enduit tricouche	*700*	938,70	1 878,80	1 064
Sécurisation accès riverain	*540*	903,63	1 428,15	1 206
TOTAL	*3 700*	*4 787,49*	*7 663,79*	*6 996*
	Estimation	SPIE MALET	COLAS	EUROVIA

La commission des travaux a opté pour l'entreprise SPIE MALET. Le Conseil à l'unanimité valide en dernier ressort le choix de la commission des travaux.

TVLH

La dernière loi de finances a instauré la TVLH (taxe sur la vacance des locaux d'habitation) en application à partir du 1er janvier 2027 ; c'est une taxe incitative autonome (ne dépend pas des autres taxes), le taux devra être votée avant le 15 avril 2027.
Le CM délibère à l'unanimité l'adoption de la mise en place de cette taxe.

Ecoles :

Travaux de peinture réalisés à l'école de la Maison Brûlée dans l'accueil, couloir et garderie. Merci aux élus qui sont intervenus, cela a permis une économie de plusieurs milliers d'euros pour la commune.
Rentrée scolaire : 2 nouveaux enseignants. Effectifs : 14 au Bourg, 7 à la maison brûlée, soit 21 au global.

Examen de 2 DIA

2 déclarations d'intention d'aliéner pour des biens soumis au DPU (droit de préemption urbain) :

- ZA n°44, terrain constructible de 1760 m² à la Croix du Doubs. Le CM valide à l'unanimité de ne pas préempter.
- AH n°161, 176 et 352 au Bourg. Maison + ancien local commercial. Le CM valide à l'unanimité de ne pas préempter.

Cimetière

2ème tranche de travaux de réfection des allées ; l'entreprise DEVAUD de Brive est venue le 02-09-26 sur site (devis attendu). Les travaux n'ont pas été fait en totalité, car phase 1 a permis de tester l'entreprise qui a réalisé le travaux (coût 27 K€ HT pour la phase 1). Estimé à 19 K€ HT dans l'étude pour la phase 2.

Travaux dans bâtiments communaux :

Commission travaux réunie le 19 août pour la visite de la technicienne-économiste de Corrèze Ingénierie.
Pour l'espace culturel, il faut recourir à un maître d'œuvre, car plusieurs corps de métiers interviennent, si on abaisse le plafond. Une consultation est donc nécessaire.
Pour les 2 écoles et la mairie, si pose de climatiseurs de type split, les travaux peuvent se faire en direct avec des entreprises ; il faut solliciter des devis afin de faire réaliser les travaux dans la foulée. Prévoir la gestion des modules à distance via une Application Mobile. Déposer les demandes au Département avant le 15 octobre pour bénéficier des aides.
Plusieurs entreprises sont citées pour cette consultation (prévoir prise de rendez-vous).

Affaires diverses :

- Rappel : contractualisation 2027-2029 du Conseil Départemental (réfléchir aux futurs investissements). Nous n'avons pas à y chiffrer les gros investissements dits structurants, mais prévoir toutes les autres opérations (hors voirie), de type réfection de toiture, rénovation de logements, aménagements sportifs, engazonnement, …
- Logement au Bourg (au-dessus de la boutique) libéré à compter du 10.10.2026 : grande pièce principale + 1 chambre + salle de bains + 1 pièce mansardée au-dessus.
 Deux maisons locatives vacantes à la Croix d'Assou et à Lavergne sont évoquées.
- Suite à visite annuelle (contrat d'entretien), l'entreprise BROUILLET de Noailles a présenté un devis pour remplacement du baudrier en cuir usé de la cloche n°3 et réparation du cadran pour remise en service (2 079 € HT). Contrat d'entretien (150 € annuel). Délibération favorable du conseil pour engager les travaux et la dépense.

- Réfection du parapet du pont des cascades confiés à l'entreprise NGE (le 8 septembre) par le Département. Normalement une journée seulement pour les travaux. Le maire fait part des protestations de deux commerçants.
- Travaux d'élargissement pour accéder au parking ancienne usine vont débuter semaine du 7 septembre. Durée travaux 3 semaines. Le maire signale qu'on va profiter des travaux pour raccorder l'appartement au-dessus de la mairie au réseau d'eaux usées de l'école-mairie-espace culturel (fosse et champ d'épandage existant).
- Versement d'une dotation de l'Etat de 4 010 € (aménités rurales, commune qui ont des sites Natura 2000)
- Infos : randonnée le 18 septembre (quads), qui va passer en haut de la commune, exposition de véhicules DACIA sur la place du Bourg le vendredi 25 septembre.
- Point sur l'eau : Francis JUILHARD fait un point sur la ressource en eau : 3 sources de production, les débits 180 m3 / jour fin août 2025, cette année on est à 90 m3 / jour. 3 sources : rond-point autoroute , Orliaguet et La Chastre (le moins productif en ce moment). Le château d'eau d'Orliaguet insuffisamment alimenté par ces sources a recours à l'eau des forages du Breuil (via le réservoir du Puy d'Urlan).